



Besançon, le 14 septembre 2020.

Le Député de la 2^e circonscription du Doubs

A

Madame Geneviève Darrieussecq
Ministre déléguée auprès de la Ministre
des Armées, chargée de la mémoire et des
anciens combattants

Hôtel de Brienne
14, rue Saint-Dominique
75007 Paris

Affaire suivie par
Coraline TIRANZONI
CT/EA 092001

Madame la Ministre,

Depuis quelques années déjà, la Fédération Nationale Autonome Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre (FNAPOG) milite pour la constitution d'un fichier et le recensement de ceux qui ont payé le prix fort pour préserver l'intégrité de notre Nation, les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre.

A l'approche de l'examen du budget pour l'année 2021, j'ai de nouveau été sollicité par la FNAPOG.

Avec certains de mes collègues parlementaires, j'avais soutenu leur proposition de création d'un « fonds de solidarité du tigre ». Cette proposition s'était heurtée aux estimations du coût que représenterait cette indemnisation (1 à 2 milliards d'euros, selon vos estimations) que nous avait opposé le Gouvernement. Les associations contestent les chiffres qui ont été présentés.

Face à cette situation, je veux réaffirmer mon soutien aux associations et à un recensement qui permettrait de chiffrer de manière réelle le nombre de pupilles de la nation et orphelins de guerre.

Aussi, Madame la Ministre, je tiens à attirer votre attention sur ce problème désormais récurrent, et qui mérite d'être pris à bras le corps.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mon profond respect.

Respectueusement

Éric Alauzet

Permanence parlementaire - 59, rue de Belfort - 25000 BESANCON
depute@alauzet.net - 09.67.23.39.91

Assemblée Nationale - 126, rue de l'Université - 75355 PARIS CEDEX 07 SP
ealauzet@assemblee-nationale.fr - 01.40.63.73.50